



**COMPTE RENDU
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 28 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit mai à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en lieu et séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN, Maire

Présents : MM Martin, Delarue, Antongiorgi, Pivert, Mmes Coudray, Loisel, M. Destouches, Mmes Chupin, Antongiorgi, M. Feller.

Absents excusés : M. Bayon (pouvoir à M Martin), M. Rousseau, Mme Chevallier (pouvoir à Mme Chupin), M. Mabrouk.

Egalement présent : Mme Limeul (secrétaire de mairie)

Secrétaire de séance : Mme Coudray.

COMMERCE

- Lot n° 8-serrurerie : Avenant n° 1 – Délibération n° 2019-39

Approbation à l'unanimité de l'avenant n° 1 pour un montant de -2 522.74 € HT.

- Lot n° 10-matériel de cuisine : Avenant n° 3 – Délibération n° 2019-40

Approbation à la majorité des membres présents de l'avenant n° 3 pour un montant de +5 362.68 € HT.

- Lot n° 1-TP/VRD – désamiantage - maçonnerie/démolitions – ravalement - échafaudages communs -chape/carrelage/faïence : déclaration de sous-traitance – Délibération n° 2019-41

Approbation de l'agrément de sous-traitance demandé par la Sté Dias Construction au profit de l'entreprise EUROVIA Centre Loire pour un montant de 3 012,00 € hors TVA.

- Location-gérance – Délibération n° 2019-42

Autorisation à l'unanimité à Monsieur le Maire de signer pour signer le contrat de la location-gérance du fonds de commerce attribué à Monsieur Régis OSCHÉ.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Désignation d'un coordonnateur d'enquête – Délibération n° 2019-43

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2019.

Désignation à l'unanimité d'un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement de la population. Celui-ci sera nommé par arrêté du Maire et recevra une indemnité calculée par rapport à la dotation versée par l'INSEE.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2019

Délibération n° 2019-44

Vote à la majorité des membres présents aux demandes de subventions aux associations reçues en mairie à ce jour :

Ecole primaire de Yermenonville	350,00 €
Ecole maternelle de Gas (10€/élève)	200,00 €
Les Amis de Yermenonville	300,00 €
APEV	150,00 €
SIAD	100,00 €
Comité de Jumelage historique du Canton de Maintenon	80,00 €

Questions et affaires diverses

- **LE RAFALE**

Monsieur Martin indique que la signature du contrat de location-gérance aura lieu le 6 juin 2019. Il ajoute qu'une convention sera également signée entre la commune, le gérant et la Société France Boissons. Le gérant reprendra l'activité « point Poste » au mois de septembre.

Compte rendus des syndicats et des commissions.

- Commission « Fêtes et manifestations communales »

Les festivités du 14 juillet auront lieu le samedi 13 juillet au soir et se dérouleront sur la pelouse et dans la salle du « Rafale ». L'invitation est en cours d'élaboration et sera distribuée prochainement.

- Commission « Communication et Information »

Monsieur Pivert indique qu'un tract sera distribué concernant l'ouverture du « Rafale ».

Un projet de circuit touristique et historique dédié à Hélène Boucher est en cours d'élaboration en partenariat avec la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France.

- Commission des Affaires Scolaires.

Monsieur Destouches indique que le prochain Conseil syndical du SIVOS aura lieu le 19 juin 2019.

La kermesse de l'école aura lieu le 21 juin 2019 et la remise des prix le 02 juillet 2019 à Houx.

Séance levée à 22 h 10

**Le Maire,
Bernard MARTIN**

INFORMATIONS DIVERSES

Résultats des ELECTIONS EUROPEENNES

Nombre d'inscrits : 457
 Nombre de votants : 272

Bulletins blancs : 8
 Bulletins nuls :

Nombres de votes exprimés : 257

Liste 1	LA FRANCE INSOUMISE - Mme AUBRY Manon	12
Liste 5	RENAISSANCE, soutenue par la République en Marche, le MODEM et ses partenaires – Mme LOISEAU Nathalie	46
Liste 9	URGENCE ECOLOGIE – M. BOURG Dominique	10
Liste 11	LES EUROPEENS – M. LAGARDE Jean-Christophe	12
Liste 12	ENVIE D'EUROPE ECOLOGIQUE ET SOCIALE – M. GLUCKSMANN Raphaël	13
Liste 15	LE COURAGE DE DEFENDRE LES FRANÇAIS avec N. DUPONT-AIGNAN, Debout la France ! – M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	12
Liste 19	POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT – M. BROSSAT Ian	3
Liste 21	LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPEEN AVEC B. HAMON soutenue par GENERATION.S et DÈME-DIEM 25 – M. HAMON Benoît	8
Liste 22	A VOIX EGALES – Mme TOMASINI Nathalie	1
Liste 23	PRENEZ LE POUVOIR – Liste soutenue par Marine LE PEN – M. BARDELLA Jean	72
Liste 26	ESPERENTO – langue commune équitable pour l'Europe – M. DIEUMEGARD Pierre	1
Liste 28	ALLIANCE JAUNE, la révolte par le vote – M. LALANNE Francis	1
Liste 29	UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE – M. BELLAMY François-Xavier	25
Liste 30	EUROPE ECOLOGIE – M. JADOT Yannick	30
Liste 31	PARTI ANIMALISTE – Mme THOUY Hélène	10
Liste 32	LES OUBLIES DE L'EUROPE – artisans, commerçants, professions libérales et indépendants – ACPLI – M. BIDOUE Olivier	1

NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE !

Retrouvez-nous sur notre page Facebook « bibliothèque de Yermenonville » pour suivre les animations et les nouveautés qui nous arrivent tous les deux mois.

Changement d'horaires d'ouverture à partir du 15 avril 2019

Le mardi de 16h45 à 18 h 45

Le samedi de 10h30 à 12h30

Séance de contes le samedi 15 juin

de 15h30 à 16h30 pour les enfants à partir de 6 ans,
 et à 16h30 pour les 3/5 ans. Gratuit et sans inscription.

Nous vous attendons nombreux.

FRELONS ASIATIQUES – LA SUPPRESSION DES NIDS

A ce jour, il faut se concentrer sur la suppression des nids. Regardez dans les arbres de vos jardins et si vous en repérez un, contactez un professionnel, il interviendra en toute sécurité pour le supprimer.

Nous vous déconseillons de supprimer les nids par vous-même surtout en période d'activité. Si vous attaquez le nid, les insectes seront stressés et par conséquent très agressifs. A titre indicatif, nous vous rappelons qu'un nid peut contenir plus de 6000 individus. Si la pique n'est pas plus dangereuse que celle d'un frelon plus classique, les piqûres répétées, elles, sont en revanche nocives.

Évitez de donner des coups de fusil dans les nids, ceci est inefficace et dangereux. En effet, bien que bon tireur, il semblerait miraculeux que vous parveniez à tuer la reine ; alors celle-ci quittera le nid endommagé pour aller en construire un nouveau.

Dès que l'on porte atteinte à leur nid, on observe que 90% de la colonie sort pour combattre l'adversaire. De plus, *Vespa velutina*, agressif, peut traverser plusieurs épaisseurs de tissus pour vous piquer. Autant dire que vos vêtements ne peuvent vous protéger.

Contactez des professionnels qui ont le matériel et le savoir-faire pour éradiquer les nids. Il est préférable de supprimer les nids avant la fin juillet et la naissance des futures reines.

Pour que l'action soit efficace **il faut agir avant l'essaimage**, c'est-à-dire avant que les reines et les mâles ne quittent le nid à la fin de l'été. Par conséquent **il est conseillé de détruire le nid avant septembre**. Supprimer un nid en hiver est inutile car c'est un nid déserté.

FRELONS ASIATIQUES – FABRIQUER UN PIÈGE

- Coupez le haut d'une bouteille d'eau (de préférence de l'eau pétillante). Mettez la partie du goulot vers le bas (en forme d'entonnoir) à l'intérieur de l'autre partie de la bouteille.
- Mélangez la même quantité de vin blanc, bière brune et sirop de fruit (de préférence sirop de cassis).
- Renouveler tous les 15 jours.

Mis en place dès le printemps, ce piège permettra d'éradiquer les reines.

BIEN VIVRE ENSEMBLE – DES DROITS ET DES DEVOIRS

Les riverains ont obligation d'entretenir trottoir, talus et caniveaux bordant leur propriété.